

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE ORDINAIRE de l'ACCAC 2019

L'assemblée générale ordinaire de l'**Association Causses-Cévennes d'action citoyenne** a eu lieu le 10 août 2019 au foyer rural de Saint-Sauveur-Camprieu.

9h00 : Emargement.

La séance a débuté à 9h30

Sont acceptés à l'unanimité :

Scrutateurs : Monsieur Max SERODY et Laurent SERRE

Président de séance : Monsieur Philippe ASTRUC.

Émargement.: Étaient présents ou représentés 71 membres sur 77 membres à jour de leur cotisation 2019.

9h30 : Assemblée Générale Ordinaire

Modification de la composition du Bureau

Suite à la démission de la Madame Élisabeth DAUDEMARD-GREGNAC, trésorière, Monsieur Pierre LALLEMAND, secrétaire, est élu à l'unanimité, comme trésorier de l'ACCAC.

Le poste de secrétaire est à pourvoir.

Réunion La Biodiversité en Occitanie, le 16 octobre 2018 / Centre des Congrès Pierre-Baudis / à Toulouse. Le président était présent. L'association développe ce sujet dans son site internet.

http://www.accac.eu/L_environnement/La-biodiversite-et-l-Occitanie%20.htm

L'eau / Etat des lieux :

Saint-Sauveur-Camprieu : les travaux (crépines, protection des captages, local des vannes, (filtres, minéralisations, floculation, chloration) sont en cours de réalisation et seront terminés fin octobre ; les interconnexions entre Camprieu et le Devois et Villemagne sont une réalité. C'est la dernière étape d'une action lancée en 2008 par notre association. <http://www.accac.eu/Histoire-d-eau/Histoire-d-eau-index.htm>

Des remerciements ont été adressés à tous les acteurs qui ont permis à ce difficile sujet d'aboutir, au Conseil municipal, aux services de la gendarmerie, au Procureur de la république, au Président du Conseil général du Gard, au service de l'eau du département du Gard, à l'ARS, aux agences de l'eau Rhône Méditerranée Corse, à l'Agence de l'eau Adour Garonne, à la Préfecture, à la DDTM.

REOM, la Redevance Enlèvement Ordures Ménagère,

Trois actions ont été lancées afin de faire disparaître les trop nombreuses exonérations que nous avons détectées :

Une requête au Tribunal Administratif de Nîmes

Une plainte devant le Procureur de la République d'Alès

Une demande d'intervention des services de la Direction Départementale de la Protection des Populations du Gard

<http://www.accac.eu/REOM/REOM-Index.htm>

La pollution minière en Cévennes,

Après Saint Félix de Pallières, Saint Sébastien d'Aigrefeuille, Dufort, Saint Laurent le Minier nous avons obtenu la communication de nombreux documents administratifs relatifs aux sites miniers de Villemagne, (30) et Trèves. http://www.accac.eu/L_environnement/Risques-et-pollution-miniere/Risques-et-pollutions-minieres-en-Cevennes-index.htm

Le loup :

Notre dossier sur le loup continu à se développer, un dossier sur les analyses génétiques l'enrichi.

http://www.accac.eu/L_environnement/Le-loup/Le-loup-index.htm

L'observatoire de l'Aigoual

1 /L'Observatoire de l'Aigoual : le permis de construire a été signé par Monsieur le maire de Val d'Aigoual anciennement dénommé Valleraugue. Le coût des travaux serait de 3 500 000€ dont 800 000€ comme participation de la Communauté de communes Causses Aigoual Cévennes «Terre Solidaires». Le reste est pris en charge par l'Etat, le Département et la région.

2 /Notre chère Communauté de commune sait parfaitement quoi faire avec votre argent, elle se prépare à racheter ce même Observatoire pour pas cher : 95 000€ avec une participation de la (DETR) Direction des collectivités et du Développement Rural de 100 000 €.

3 / L'Observatoire de l'Aigoual serait l'unique maître d'œuvre, donc en assurerait seul la gestion, c'est-à-dire que si ça ne marche pas, ce sera au nos frais de notre petite communauté de 5 500 habitants de nos petits villages. Les participations du département et de la région seront décidées dans le futur.

http://www.accac.eu/Gestion_des_depenses_publices_en_Cevennes.htm/Meteo-site-Observatoire-Aigoual.htm

L'Eco- Station 4 saisons de Prat-Peyrot

Une Délégation de Service Public (DSP) a été signée entre la mairie de al-d'Aigoual et la société Aigoual Qualité 1567...Nous en avons obtenu la communication.

http://www.accac.eu/Gestion_des_depenses_publices_en_Cevennes.htm/Prat-Peyrot.htm

Le lac des Pises

Le 16 juillet 2019, l'Association Causses-Cévennes d'action citoyenne a été invitée par la Vice-présidente, déléguée à l'environnement et à la prévention des risques du département du Gard, Madame Geneviève Blanc, conseillère générale du canton d'Anduze, à la présentation de la Commission locale d'information du Barrage des Pises. La remise en l'état de l'ouvrage est en cours, les travaux devraient être terminés en 2021.

http://www.accac.eu/A_savoir/Le-barrage-des-Pises.htm

L'artificialisation des sols

Nouveaux dossiers : Anduze : pour la suppression de l'aire de stationnement de Labahou; Uzes : la zone commerciale de Montaren et Saint-Médières; en Uzège : une nouvelle ZAC; à Manduel : le projet Magna Porta; à Saint-Hilaire-de-Brethmas : le golf; à Saint-Clément-de-Rivière : le projet de Décathlon; à Fournés : le projet

Amazon; à Alès : la zone commerciale de Porte Sud.

http://www.accac.eu/L_environnement/L-artificialisation-des-sols-en-Occitanie.htm

Questions diverses

Lutte contre la pollution lumineuse,

Les luminaires de la commune de Saint Sauveur Camprieu et de toutes les agglomérations du Parc National des Cévennes vont être dotés de lampes à leds. L'éclairage public sera interrompu de minuit à 6h du matin.

http://www.accac.eu/L_environnement/La-pollution-lumineuse.htm

La circulation dans la forêt domaniale de l'Aigoual

La forêt domaniale est dans la zone cœur / Délibération 20150522 / La phase expérimentale pour la diffusion des macarons d'une année doit être terminée, nous demandons que les habitants résidents de la commune de Camprieu soient considérés comme ayant droit comme dans toutes les communes de la zone cœur du PNC : « résident permanent, toute personne qui justifie être à la fois inscrite sur listes électorales et assujettie à la taxe d'habitation dans une commune ayant une partie de son territoire dans le cœur ».

http://www.accac.eu/Parc_National_des_Cevennes/La-circulation-dans-le-Parc-National-des-Cevennes.htm

Chaque sujet a été suivi d'un débat avec les membres de l'association.

11 h 00 : L'Association

- Modification du bureau, voté à l'unanimité.
- Rapport moral du président, quitus, , voté à l'unanimité.
- Rapport du Trésorier 2018-2019, voté à l'unanimité; présentation du budget 2020 voté à l'unanimité.
- Élection du trésorier : voté à l'unanimité.
- Quitus au Bureau pour le rapport moral, voté à l'unanimité.
- Cotisations sont reconduites pour l'année 2020, voté à l'unanimité.
- Budget 2020, voté à l'unanimité.

11 h 30 : Clôture de la 12 ième assemblée générale, remerciements aux assistants

Le présent procès-verbal a été rédigé et signé le 31 septembre 2019.

La secrétaire

W303000686

Association Causses-Cévennes d'action citoyenne
Le Devois, 30750 SAINT-SAUVEUR-CAMPRIEU, Tel 0467826111
Site internet : <http://www.accac.eu>, Email : adhca@live.fr